# N°1 - Février 07



#### -SOMMAIRE-

- ✓ Edito
- ✓ Les banlieues, épisode I
- ✓ Solidarité Internationale
  - Coca assassine
- Mouvement étudiant en arèce
  - Les syndicalistes Guinéens
- ✔ Prévention de la délinquance!!!
- ✓ Fichage
- ✓ La CNT c'est quoi?



NE ME LIBERE PAS JE M'EN CHARGE!

# Avortement Ils ne lâchent pas!!!

A l'initiative du Mouvement Français pour le Planning Familial de Dordogne et d'un médecin-gynécologue, un militant anti IVG a été condamné en mars 2006 par le Tribunal Correctionnel de Périgueux pour "délit d'entrave à l interruption volontaire de grossesse". Son courrier insultant et menaçant déposé au centre IVG de Périgueux avait en effet pour intention manifeste de porter une pression morale forte à la fois sur un médecin-gynécologue particulièrement visé et sur l'ensemble des personnels exerçant au sein du service. Revendiquant son acte et refusant sa condamnation il fait aujourd'hui appel du jugement.

Nous ne nous laisserons jamais impressionner...

**G**a y est! Le voilà! Il est bien entre vos mains, ce tout premier Miaouu! Force est de constater que ce fut laborieux. Mais après un hors série aussi bien documenté, difficile de ne pas prendre un peu de temps pour vous concocter un Miaouu du même niveau. Enfin, par ce zine la FAU 33 se donne une voix et se fait l'écho de l'actualité qui nous accable.

Il nous paraît donc essentiel de répercuter, bien que tardivement, l'appel de Rennes 2 (02/11/2006) suite à ce "mouvement du printemps" dernier qui, je le rappelle, a démontré une fois de plus que, pour l'amélioration de nos universités et de la condition sociale des étudiants, seule la création d'un rapport de force nous permettra d'être entendus. Simplement, ce rapport de force tient en un mot:

Et les sujets de mobilisation, en ce moment, c'est pas ce qui manque! Entre l'insertion insidieuse du patronat dans nos universités\* (professionnalisation des enseignements en fonctions des besoins économiques), la sélection à l'extérieur et à l'intérieur des cursus\*, les stages non rémunérés et leurs conventions fantoches, des frais d'inscription exorbitants, des critères d'attribution des bourses désuets, la recrudescence de la vidéo surveillance sur les campus, des transports trop onéreux, la liste s'étire de manière effrayante et ne s'arrête malheureusement pas au peu que je viens d'énumérer. Ajoutons à cela que notre vie ne s'arrête pas aux murs de l'université et que les difficultés économiques et sociales du "dehors" sont toutes aussi alarmantes.

Néanmoins la vie militante sur le campus n'est pas inexistante et pour ceux qui se sentirai la fibre contestataire, le comité de mobilisation a obtenu de la lutte contre le CPE, un local, ouvert à tous ceux qui désirent s'informer et/ou s'organiser.

Parce que nous considérons qu'il est aussi essentiel de vous informer que de nous mobiliser contre les atteintes liberticides et inégalitaires qui nous sont portées, nous vous livrerons numéro après numéro l'actualité universitaire, nationale et internationale débarrassée du filtre des médias afin qu'ensemble nous puissions avancer vers l'avenir que nous choisirons.

...Nous n'abandonnerons jamais la lutte pour défendre un droit acquis chèrement voilà 30 ans au prix des vies des femmes mortes dans les avortements clandestins.

RDV: Palais de Justice de Bordeaux Place de la république Chambre des Appels Correctionnels de la Cour d' Appel Bordeaux VENDREDI 2 MARS 2007

14H

Les électeurs portugais ont répondu oui dimanche 11 février à la question: " êtes-vous d accord avec la dépénalisation de l'IVG si elle est réalisée, à la demande de la femme, dans les 10 premières semaines de grossesse, dans un établissement de santé légalement autorisé?", à une majorité de 59,25 % selon les résultats officiels. Le non a recueilli 40,75%. Le taux de participation au référendum a atteint 43,61%.

En matière d'avortement, le Portugal était l'un des pays les plus restrictifs d'Europe avec l'Irlande et la Pologne et Malte en particulier qui l'interdit totalement. En Espagne, l'IVG est dépénalisée en cas de viol, de malformation du foetus et de grave danger pour la santé de la mère, comme au Portugal jusqu'à ce que ce référendum soit appliqué dans les textes. En France, L avortement est légal avant la douzième semaine de grossesse ou pour raison thérapeutique depuis le 17 janvier 1975 et remboursé par la sécu depuis 1982.



# -BANLIEUES, EPISODE 1-17 octobre 1961





Depuis un certains temps, le mot « banlieue » est très vite associé à des mots comme « racaille », « agressions », « vols ». Les seules images véhiculées par les médias ne sont que des véhicules brûlés, des émeutes, des agressions, des vols, des affaires de drogue... Mais que se cache réellement derrière ceci ? Quels sont les véritables fondements de ces cités HLM ? Pourquoi ces cités renvoient-elles une telle image de violence et d'insécurité (comme le disent très bien nos chers politichiens).

En 1961, la guerre d'Algérie ayant lieu depuis quelques années, il y eut une nécessité de trouver une solution pour régler ce conflit. Le 20 mai 1961, des négociations ont été ouvertes pour établir les conditions de l'indépendance algérienne. Mais pourtant c'est à partir de l'été 1961 qu'eurent lieu les plus terribles violences.

L'Etat français ayant besoin de main d'oeuvre « docile », et surtout à faible coût, fit venir des immigrés algériens, les plus chanceux trouvèrent une chambre dans un hôtel, mais la plupart se retrouvaient parqués dans des bidonvilles. De plus on ne pouvait pas parler de travail, mais de véritable exploitation, un salaire minime, pour des conditions de travail extrêmes.

Maurice Papon est l'actuel préfet de la police de Paris depuis 1958. Pour répondre aux attentats du F.L.N. (Front de Libération National : mouvement indépendantiste algérien), Papon organise des rafles massives de « Français musulmans d'Algérie ». Il va même jusqu'à créer une sorte de milice constituée de harkis (qui avaient l'autorisation de pratiquer la torture) pour patrouiller dans les bidonvilles où étaient logés ou plutôt abandonnés les travailleurs algériens. Le 1er septembre 1958, Papon impose même un couvre-feu pour les immigrés Nord-africains, toute personne ne respectant pas ce couvre-feu se retrouvaient dans les mains de la police, certains n'en revinrent pas. Malgrès de nombreuses plaintes (tortures, meurtres...) avec preuves à l'appui, aucune n'aboutirent.

Malgrès l'arrêt des attentats du F.L.N., en août 1961 les rafles, perquisitions, violences, détentions se multiplient. De plus le renvoi de Edmont Michelet, favorable aux négociations avec le F.L.N., par le président Charles De Gaulle, renforce le durcissement des répressions face aux immigrés Nord Africains. Du coup, le F.L.N. Décide fin août de reprendre sa campagne d'attentats. Papon répond à ces attentats « pour un coup rendu, nous en porterons dix » et ré-instaure un couvre feu à partir du 5 octobre 1961.





Le F.L.N., voulant changer de stratégie d'actions (donc arrêter la campagne d'attentats), décide d'organiser le boycott de ce couvre-feu, en organisant une marche massive et pacifique le 17 octobre 1961 au soir. Ce boycott avait pour but de renverser l'opinion publique française, de revendiquer l'existence du peuple algérien aux yeux des Français et donc de prôner l'indépendance de l'Algérie. Le F.L.N. engage tous les algériens à rejoindre et à participer à cette manifestation, de plus le F.L.N. insiste aussi sur le côté pacifique de l'action, les manifestants ont pour ordre de ne répondre à aucune provocation, et sont aussi fouillés pour s'assurer qu'il n'aient rien sur eux qui pourrait compromettre le principal but de la marche.



Le mardi matin, la police ayant été informée de cette manifestation, des cars de police quadrillent toute la ville, les bouches de métros aux entrées de Paris sont cernées par les policiers, prêts à arrêter les manifestants. Les policiers ne se privent pas non plus de frapper sur les manifestants, aux portes de Paris, à la sortie des métros Etoile, Opéra, dans les couloirs de la station Concorde, sur les Grands Boulevards, les policiers matraquent tous les manifestants (au visage, au ventre) à coup de crosse, de gourdin, de bâton, souvent jusqu'à ce qu'ils s'effondrent. Sur des endroits tels que le Boulevard-Nouvelle, ou le pont de Neuilly, des policiers ont été jusqu'à tirer sur des manifestants. Aux abords de la Seine, des manifestants sont précipités dans le fleuve. Une véritable chasse a été organisée ce soir là, pendant laquelle même des français ont collaboré avec les forces de l'ordre. Des rafles aussi sont organisées suite à de fausses informations telles que le meurtre de policiers (Papon ne les ayant pas démenties). Pendant quatre jours, plus de dix mille Algériens sont interpellés et internés au palais des Sports, au Parc des expositions, au Stade de Coubertin, au Centre d'Identification de Vincennes. Pendant ces quatre jours, la violence continue, des exécutions ont lieu, des personnes blessées sont laissées mourantes. A leur arrivée sur les lieux de détention, chaque manifestant est systématiquement battu.



Le bilan officiel au lendemain de la manifestation est de deux mort algériens, on parle de « tirs échangés » entre la police et les manifestants. Le gouvernement, pour étouffer l'affaire, empêche la création d'une commission d'enquête, il en va donc qu'aucune plainte n'aboutira. Le réel bilan de cette nuit sanglante est en réalité de plusieurs centaines de morts, uniquement parmi les manifestants.

### **C**oca-cola tue les syndicalistes colombiens!

Oui, Coca-cola la célèbre corporation symbole du processus néo-libéral, de la voracité des multinationales sur les ressources naturelles, des politiques de précarisation des travailleurs et de remise en cause de tout les acquis sociaux, tue les syndicalistes colombiens.

Coca-cola à toujours tenté de faire disparaître le syndicalisme indépendant que ce soit en licenciant les travailleurs syndiqués (où qui en ont le désir), en ayant recours à des intimidations physiques, à des agression physique et en assassinant des militant syndicaux.

Et ça marche: par exemple le syndicat Sinatrail a perdu la moitié de ses adhérents en dix ans suite à ces méthodes. A savoir que 16 de ses membres ont été assassinés dont neuf travaillant pour Coca-Cola. Aujourd'hui Sinatrail syndicat Colombien (industrie et alimentation) lance une campagne internationale afin que Coca-cola s'engage à réparer les dommages causés et à respecter les droits humains et les droits syndicaux.

# Syndicalistes Assassinés



Avelino Achicano y Erazo Jose Eleasar Manco David Luis Enrique Giraldo Arango Luis Enrique Gomez Granado Isidro Secundo Gilgil Guillermo Gomez Maigual Oscar Dario Soto Polo Adolfo de Jesus Munera Lopez

**5**.Coca-cola utilise des cultures

**6**.Coca-cola utilise d'énormes

quantités de coca pour sa production et soutient en même temps la politique

des Etats-Unis de fumigation des

**7**.Coca-cola crée une

**8**.Le Coca-cola est mauvais

**9**.Coca-cola a financé la

**10**.Coca-cola détruit les

cultures traditionnelles.

campagne de G.W.Bush.

cultures traditionnelles.

transgéniques

dépendance.

pour la santé.

# Quelques une des bonnes raisons de ne plus consommer Coca-cola :

- **1**.Coca-cola est lié à des assassinat, tortures, disparitions de syndicalistes. Elle est liée à des groupes paramilitaires qui défendent ses intérêts.
- 2. Coca-cola ne respecte pas les droits des travailleurs des syndicalistes de ses entreprises. Elle ne respecte pas non plus les conventions collectives?
- **3**.Coca-cola s'approprie les réserves d'eau qui appartiennent à tous participant ainsi à la privatisation des biens essentiels de l'humanité.
- 4 Coca-cola contamine les sources d'eau avec ses déchets.





Marques Coca Cola

Coca Cola Fanta Sprite Ice Lemon Powerade Minute Maid



Les étudiants grecs sont de

Solidarité avec les étudiants grecs

nouveau en lutte contre le ministère de l'éducation nationale et le gouvernement. Ce mouvement fait suite à celui de l'été dernier et le combat est toujours le même : lutter contre la privatisation des universités. Les étudiants grecs luttent contre le même projet de loi que l'année précédente qui vise à instaurer un nombre limite passée à l'université ce qui exclu le fait de redoubler plusieurs fois et handicape encore plus les étudiants ayant déjà des difficultés comme les étudiants-salariés. Egalement ACTION DIRECTE suppression de l'asile universitaire CONTRELE CAPITAL qui interdisait la police d'envahir l'université, ce qui est une suppression de toutes possibilités d'actions et d'occupations qui auraient pour but de lutter contre un gouvernement. Enfin les deux grands partis institutionnelles au pouvoir

veulent réviser l'article 16 de la

universités privés. Soyons

constitution qui interdit la création

solidaires des étudiants grecs et de

et luttons contre une université des

entreprises et pour une université

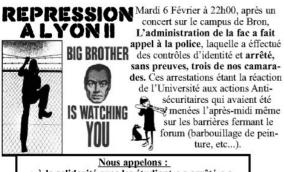
émancipatrice!

leur combat qui sera bientôt le notre



## Solidarité avec les syndicalistes guinéens

Depuis le 10 janvier 2007 les travailleurs guinéens ont entamés un combat contre la dictature du général Lansana Conté. Ce dernier les opprime depuis plus de 20 ans. Face à ça les travailleurs guinéens font preuve de courage et de détermination et ont déclenché une grève générale. La seule réponse de l'Etat est une répression sans merci qui a déjà fait une centaine de morts depuis le début de la grève générale et la mise en place de l'Etat d'urgence sous contrôle militaire. Pourtant des accords ont été signés avec l'intersyndicale guinéenne CNTG-USTG, mais ceux ci non pas été respectés. Aujourd'hui les syndicalistes quinéens ont réussi à entraîner la majorité de la population sur des bases de classes (et non de clans ou d'ethnies) et à faire converger les luttes (des conditions de vies aux droits syndicaux et à la lutte pour la liberté publique). Soutenons les syndicalistes guinéens qui par la le syndicat et la grève générale lutte pour l'émancipation des travailleurs et la construction d'un avenir meilleur.







cnt.fau33@cnt-f.org

# LA CNT C'EST QUOI?

La CNT c'est l'effort militant à la place de la bureaucratisation; c'est la solidarité inter-professionnelle à la place du corporatisme; c'est un syndicalisme libre de toute interférence politicienne. Pour la CNT ce qui est fondamental c'est que les gens décident pour eux-mêmes. Parce-que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation, parce-que nous préconisons l'auto-organisation des luttes, parce-que les luttes antisexistes, celles des chômeurs, des précaires, des mal logés, des sans papiers, des lycéens sont aussi les nôtres, parce que les peuples du monde entier sont tous victimes des mêmes maux, nous sommes



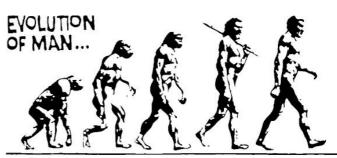


Depuis la rentrée de 2004, un large mouvement de défense des jeunes sans-papiers scolarisés et de leur famille a vu le jour. Le Réseau Education Sans Frontières a permis à de nombreux élèves de sortir de l'isolement et de mener une lutte pour leur régularisation et celle de leur famille, pour gagner le droit de vivre en France.

Mais le risque pour un jeune d'être éloigné de force du territoire français ne s'arrête pas aux portes des établissements scolaires. Dans l'enseignement supérieur, nous assistons depuis plusieurs années à la dégradation des conditions de vie et d'étude des étudiants étrangers qui sont parqués dans des villages universitaires délabrés et qui connaissent des situations de grande précarité. C'est pourquoi le Réseau Universités Sans Frontières a vu le jour. Le RUSF 33 se donne comme objectifs et appelle à lutter pour l'égalité des droits entre étudiants français et étrangers et pour la régularisation de tous les étudiants sans-papiers afin que la seule possession d'une carte d'étudiant donne accès au titre de séjour et que la seule signature d'un contrat de travail permette d'accéder à l'emploi. Nous appelons également à la désobéissance civile afin de protéger tout étudiant

menacé d'expulsion.

PERMANENCES BD 3: les mercredis 13h-15h au local militant autogéré (au-dessus amphi B200)







#### PLANNING FAMILIAL

18 rue Sainte Colombe 33000 Bordeaux tel: 05 56 44 00 04 fax: 05 56 44 00 04 mfpf-ad33@wanadoo.fr

#### <u>Accueil</u>

Lundi de 18h à 20h Mercredi de 14h à 18h Vendredi de 10h à 13h

Permanences téléphoniques, tous les jours de 9h à 18h sauf le week-end. Possibilité de laisser un message sur le

répondeur, nous rappelons au plus vite. Nous recevons également hors permanences sur rendez-vous.





ACTU -



28 février, Athénée Libertaire, 20h30: suite de la Projection-repas, conférence et débat avec Rolf Heissler sur l'histoire des luttes des prisonniers politiques et les circonstances de leur libération ces dernières années en Allemagne.

5 mars, La Bamboula, 20h30: Status//Hysterie, Confused et Krados Kaos. PAF 4 euros.

La CNT-FAU tient des tables d'information lundi 26, mardi 27 et mercredi 28 sous la galerie à Bordeaux 3 de 11h à 15h!!!!!!!!!



#### CETTE JEUNESSE QUI EFFRAIE...



Il est devenu monnaie courante aujourd'hui, pour le gouvernement, de stigmatiser et réprimer toute nouvelle forme de contestation. Mais cela ne concerne pas que la forme mais aussi et bien évidemment les acteurs de cette contestation. Les techniques sont diverses mais les plus courantes sont généralement relayées par les médias. Pour n'en citer qu'une je prendrai l'exemple d'un mouvement massif totalement discrédité par l'introduction de «casseurs» (utilisons le terme relayé par la presse) souvent payés par la police ou même peut-être des policiers en personne?!

Mais l'Etat adopte une nouvelle tactique consistant à s'appuyer sur des textes de lois afin de devancer la déviance, enfin ce qu'il qualifie de déviance. Et c'est ainsi qu'on se retrouve avec un projet de loi sur la prévention de la délinquance. Pour ceux qui rêvaient de sécurité, c'est une véritable utopie! Certains l'avait prévue pour 1984, finalement c'est maintenant! En tout cas tout est mis en oeuvre pour que le contrôle social soit chose naturelle dans notre socialisation, c'est-à-dire du début à la fin de notre vie (rien n'est encore prévu pour l'après! A dieu d'en juger peut-être!?)

Ce projet de loi s'articule autour de plusieurs axes. Bon, il est sûrement possible d'en dégager plus mais ceci n'est qu'une analyse chronologique d'un texte plutôt long (37 pages).

Pour commencer, parlons des maires et de leur rôle dans le contrôle social. Leur intrusion dans notre vie ne se bornera plus à un «serrage de mains-sourire» en période électorale ou à l'attribution d'un permis de chasse. L'homme à l'écharpe bleu-blanc-rouge devient le supérieur hiérarchique des travailleurs sociaux, un destinataire de toutes les informations sociales, judiciaires et médicales des citoyens placés sous sa juridiction. Doté de pouvoir de justice, de sanctions civiles et financières, il est le nouveau délégataire de la puissance publique, retour à une forme d'organisation administrative sans contre pouvoir. Il est utile de préciser que les policiers municipaux pourront dorénavant et à leur guise procéder au dépistage d'alcoolémie et de stupéfiants au volant.

Concernant le volontariat, l'Etat compte sur l'investissement citoyen: un service volontaire citoyen dans la police nationale. Pour ceux qui adoraient «jouer le shérif» quand il étaient gosses ça sera sûrement possible d'ici peu! Leur mission sera la médiation sociale, la solidarité et la sensibilisation au respect de la loi. On attend tous avec impatience les leçons de solidarité et de sensibilisation au respect de la loi par la Police Nationale!!! Pour les moins de 17 ans, ils pourront souscrire à un engagement pour 5 ans et bénéficieront de facilités lors de concours administratifs (report de limite d'âge).



L'ETAT OPRIME, L'ETAT REPRIME HALTE AUX LOIS SECURITAIRES!





Tant que nous y sommes, parlons aussi des nouveaux pouvoirs de la police. Elle se verra dotée, en matière de stupéfiant, d'une extension des perquisitions sur les lieux de travail et dans les transports publics. Ils pourront procéder au dépistage jusqu'alors réservé aux hôpitaux mais aussi s'infiltrer, provoquer les délits ou encore acquérir des stupéfiants! ("s'tu veux d'la bonne, j'ai un pote au commissariat......"). L'extension des méthodes troubles de travail des policiers s'étend et se généralise, mais la gangrène gagne aussi le code pénal.

Le code pénal se voit affublé de nouvelles peines, de nouvelles incriminations et donc de nouvelles missions. Question morale les mesures proposées frisent le puritanisme américain: extension de la notion d'infraction sexuelle par le fait de mettre à disposition ou d'exposer à la vue de mineurs des documents de nature sexuelle ou violente y compris dans les oeuvres cinématographiques.

Concernant le régime carcéral il est prévu un nombre impressionnant de mesures à l'encontre des mineurs: mesure d'éloignement, exécution de travail scolaire, placement dans un internat, centre éducatif fermé pour mineurs de moins de 16 ans, incarcération des mineurs de moins de 16 ans et contrôle judiciaire, mesure d'activité de jour, TIG pour les mineurs de 13 ans (initiation au travail) et présentation immédiate dès que la peine encourue est supérieure ou égale à 1 an. Fini les "conneries" de jeunesse et vive l'éducation carcérale!!!

A cela s'ajoute le redressement psychique par le travail (sanction réparation) et par le stage (stage de responsabilité parentale, stage de sensibilisation aux dangers liés à l'usage des stupéfiants) et les sanctions concernant les occupations d'entreprises ou sittings (création d'un délit d'occupation des infrastructures de transport).

En fait, se mettent en place les structures d'un nouvel Etat qui, au regard de celui qui existait il y a seulement 5 ans, peut être qualifié de totalitaire. Reste pour vous à savoir si vous êtes prêts à subir ou si vous préférez résister contre l'intrusion grandissante de l'Etat et de sa police dans votre intimité!

#### -BIG BROTHER IS WATCHING YOU!-



George Orwell nous avait prévenus dans 1984, était-il revenu d'un voyage dans le futur? En tout cas il semblerait qu'il ait eu un aperçu très net de ce qu'est notre quotidien aujourd'hui...





A l'heure où les candidats au poste suprême de la 5° République rivalisent de propositions en matière de liberté, « essentielles » selon eux, comme la liberté d entreprendre ou de licencier plus facilement pour certains, ou celle d'offrir sa main d'oeuvre gratuitement pendant sa formation pour d'autres! La seule réelle liberté dont ils laissent bénéficier les français c'est de « choisir celui qui les fera crever! »

De leur simulacre de débat les grandes absentes sont celles que l'on appelle « Libertés individuelles », ça vous dit quelque chose? Par exemple la liberté de circulation, la notion de vie privée, la liberté d'anonymat... qui sont mises à mal par les gouvernants et autres collaborateurs du système.

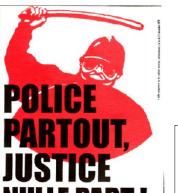
Caméras de vidéo-surveillance, cartes à puce, traceurs informatiques, fichiers ADN, fichiers des renseignements Généraux étendus a quiconque conteste ou trouble l'ordre établi. Sous couvert de sécurité ils ont mit en place tout un dispositif de fichage systématique et de surveillance continue à disposition des forces répressives de l'Etat.

Ca vous semble exagéré? Faisons un test ensemble: amusez-vous en une journée à compter le nombre de caméras qui vous observent sur votre fac, dans la rue, aux abords du tram et dans tous les transports en commun, dans les magasins, les écrans des distributeurs, dans les stades, sur les voies de circulation, aux péages, dans les stations service, dans les entreprises, et le nombre de fois où des données sur vous sont enregistrées, vous verrez! Et tous ces films, on en fait quoi? Un fichier!

Et puis rappelez-vous... A votre naissance on a accroché un bracelet a votre poignet pour vous identifier, un carnet de santé a été établi pour répertorier votre dossier médical, maintenant aux alentours de vos 3 ans, on déterminera si votre comportement tend à la déviance. Dès votre entrée à l'école un dossier scolaire a été ouvert pour ficher votre parcours éducatif, toutes les observations sur votre comportement y sont conservées, n'oubliez pas que même s'il est vierge, vous avez aussi un casier judiciaire à votre nom. Dès que vous ouvrez un compte bancaire, les informations concernant votre argent sont accessibles aux services de police: les endroits où vous retirez, les transactions effectuées, les crédits que vous avez contractés...

Autre type de fichage, qui est directement relié au premier et qui est destiné à nous répertorier en tant que consommateur pour définir notre comportement d'acheteur potentiel: les puces électroniques: cartes bancaires (retrait, crédit, Monéo...), cartes SIM, cartes de cinéma, cartes vitales, cartes étudiants, cartes de transports, cartes de fidélité, cartes de parking, cartes de décodeurs télé...

Ce type de fichier est distribué aux entreprises pour qu'elles puissent nous proposer des produits « adaptés » à notre « type » de consommation et de fait nous conditionner dans ce comportement consumériste.







Où que nous allions nous sommes filmés ou fichés, mais qui se cache derrière les caméras que nous veulent-ils? Que nous reprochent-ils? A quoi tous ces renseignements vont-ils servir au final? Parce-que le problème n'est pas en soit qu'on établisse un fichier de suivi individuel, c'est surtout qui va s'en servir réellement, comment et pourquoi?

Si mon docteur sait que j'ai eu la varicelle a douze ans ou si mon prof principal apprend que j'ai eu de grosses difficultés en maths en  $6^{\circ}$  je ne vois pas où pourrait se situer le problème!

Mais quand j'apprends que la police et les institutions vont se tenir la main pour utiliser contre moi le fait que j'ai tiré les couettes de ma voisine en CM1, que j'ai acheté une bombe de peinture pour repeindre le vélo de mon grand frère en rose parce-que c est plus joli, que j'ai « oublié » une fois ou deux de prendre un ticket dans le bus (10 amendes en trois ans et c'est de la prison ferme qu'on prend); que le fait que j'ai contracté le SIDA va m'empêcher de trouver du travail, que le fait d'avoir exprimé mes idées dans une manif va me confronter à des contrôles d'identité systématiques dans la rue, que le fait d'avoir laissé un peu de salive sur le filtre de ma cigarette peut me faire entrer dans le fichier ADN de la police scientifique et qu'ensuite si je crache un postillon sur la vitrine d'une banque braquée un quart d'heure après je prenne 6 mois de détention préventive parce-que « on sait jamais »... je doute sincèrement que mon intérêt personnel soit leur réelle motivation et soudainement je me dis: dois-je collaborer?... En bref, le fait que toutes ces informations soient regroupées ensemble dans un gros dossier confié aux bons soins des Renseignements Généraux et non conservées chacune dans son contexte par les personnes compétentes m'inquiète, pas vous?





